



**Jérôme Voiturier**, directeur général de l'Uniopss et **Mathieu Hély**, professeur de sociologie à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ).

## Quel impact du néolibéralisme sur le monde associatif ?

**Mathieu Hély**, professeur de sociologie à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'Uniopss, débattent de l'impact des logiques néolibérales sur la vie des associations et des alternatives possibles.

### **Union Sociale: Quelles menaces fait peser le modèle néolibéral sur les associations ?**

**Mathieu Hély:** Le monde associatif relève de réalités tellement hétérogènes et complexes qu'il faut distinguer trois dimensions analytiques: tout d'abord, les associations représentent un espace de pratiques citoyennes (souvent décrites comme écoles de la démocratie). Par ailleurs, elles sont aussi un espace économique (avec leur intégration au sein du périmètre de l'ESS). Et enfin, elles sont, depuis longtemps et les plus de 70 ans d'existence de l'Uniopss en témoignent, parties-prenantes de

l'action publique dans de très nombreux secteurs. Dans ce contexte, l'emprise du néolibéralisme affecte le monde associatif sur ces trois dimensions. Tout d'abord, « néolibéralisme » ne veut pas dire absence d'État, c'est même tout le contraire. Il n'y a jamais eu autant de dissolutions d'associations prononcées en conseil des ministres que ces dernières années. Par ailleurs, le contrôle de l'État sur la vie associative a été renforcé par la loi Séparatisme de 2021 qui étend les motifs de dissolution. L'autre transformation, peut-être la plus visible, concerne le développement de la dimension économique: jamais il n'y a eu autant de travail-

leurs dans le monde associatif depuis l'adoption de la loi de 1901. Cependant, l'explosion du travail associatif, dans un contexte où les effectifs de fonctionnaires stagnent voire décroissent, s'effectue dans un environnement de transformations profondes des modèles économiques prescrits par les pouvoirs publics, avec une vraie incitation à adopter les pratiques de gestion du secteur marchand. Enfin, le développement de l'État néolibéral coïncide avec un changement dans la nature des relations entre monde associatif et collectivités. Dans ce cadre, il faut noter la tendance structurelle des collectivités à recourir aux commandes publiques, au détriment

des subventions qui débouche sur une forme de marchandisation publique du monde associatif.

**Jérôme Voiturier:** Pour répondre à la question, je trouve qu'il y a dans le chapitre de l'ouvrage de Mathieu Hély consacré à l'évolution des services à domicile, une distinction qui illustre totalement les menaces du modèle néolibéral pour les associations. Cette distinction se fait par le passage d'un mode d'organisation porté par l'efficacité à un modèle porté par l'efficace. Le modèle porté par l'efficace vise à proposer des solutions à partir du besoin de la personne, à mettre en place le meilleur accompagnement envisageable. Le modèle de l'efficace a pour ligne directrice et comme critère de décision, non plus les réponses aux besoins, mais les coûts engagés pour produire un service et donc la succession d'actes quantifiables pensés de manière autonome. Cela a des effets à la fois sur l'accompagnement des personnes, mais aussi sur le sens profond de l'action et donc sur la perte de ce sens pour les professionnels. Enfin, tout ce qui n'est pas quantifiable monétairement, n'est pas valorisé et, par définition, la relation humaine entre le professionnel et la personne se trouve donc reléguée au second plan.

### **Union Sociale: Comment caractériser les relations des associations avec les pouvoirs publics ?**

**Mathieu Hély:** L'État structure profondément les pratiques du monde associatif sur au moins trois dimensions. Tout d'abord, il définit les normes de l'engagement civique et consacre les associations qui servent des « missions d'intérêt général ». Il limite les libertés associatives de celles qui lui semblent nuire ou porter atteinte aux valeurs de la République. Il prescrit ensuite des normes de professionnalisation et des modèles socio-économiques (entrepreneuriat social). Enfin, l'État régule les pratiques associatives par des politiques sectorielles et structure le cadre de la coopération des associations avec les collectivités publiques, comme avec les entreprises privées.

**Jérôme Voiturier:** Au-delà des aspects structurants et organisationnels définis par l'État, les relations entre les pouvoirs publics et les associations sont aussi caractérisées par la tension entre opérateurs de politiques publiques et la question de la liberté associative. En d'autres termes, parce que les associations mettent en œuvre des politiques publiques, pour lesquelles elles peuvent avoir une



© Michel Le Moine

**« Il y a effectivement une dynamique paradoxale à demander aux associations de fonctionner comme des entreprises et aux entreprises de prendre en charge des missions d'intérêt général. »**

délégation de service public, elles doivent parfois rappeler qu'elles ne se limitent pas à un « simple » rôle d'opérateurs de politiques publiques mais qu'en tant qu'entités juridiques indépendantes nées de la seule volonté de ses fondateurs, elles peuvent, dans le respect des lois, exercer un rôle socio-politique de plaidoyer et de défense de valeurs. Le débat récent sur la loi immigration pour les associations accueillant des personnes « en situation administrative incomplète » en est une illustration.

**Union Sociale: À cause de l'assèchement des financements publics et de la dérive gestionnaire, les associations ne risquent-elles pas de devenir progressivement des entreprises comme les autres ?** ▷

## **Mieux comprendre les évolutions du monde associatif**

« La configuration néolibérale du capitalisme détruit-elle le modèle associatif ? Si la réponse est plus complexe qu'il n'y paraît, force est de constater l'existence d'antagonismes structurels entre ces deux entités », constatent Mathieu Hély et Maud Simonet, sociologues et auteurs de *Monde associatif et néolibéralisme*. Selon eux, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en France, les associations sont parées de nombreuses vertus, politiques comme économiques. Elles incarnent ainsi un autre mode de production et de consommation, à rebours de celui que promeut l'économie politique. Or, celles-ci sont tout à la fois des organisations

politiques, des entreprises produisant des services et des opérateurs de politiques publiques.

Pour les deux auteurs, c'est par la prise en compte de ces trois dimensions que l'on peut saisir toute la complexité du monde associatif contemporain, les relations d'interdépendance qu'il établit avec les institutions marchandes et les collectivités publiques, ainsi que l'affaiblissement actuel du modèle historique sur lequel il s'est construit. Un ouvrage essentiel donc, pour tous ceux qui souhaitent comprendre les évolutions du monde associatif ces dernières décennies.

**Pour plus d'informations:** *Monde associatif et néolibéralisme*, par Mathieu Hély et Maud Simonet, La vie des idées. Presses Universitaires de France, 2023.



© Michel Le Moine

« C'est en proposant un projet de société riche des valeurs qu'elles portent, que les associations pourront faire valoir leurs spécificités. »

▷ **Matthieu Hély:** Il y a effectivement une dynamique paradoxale à demander aux associations de fonctionner comme des entreprises et aux entreprises de prendre en charge des missions d'intérêt général. Itamar Shachar, sociologue à l'université de Hasselt (Belgique), éclaire les bénéfices symboliques engendrés par le soutien des entreprises à une association internationale qui promeut la culture entrepreneuriale auprès de populations ne disposant ni des dispositions les plus favorables, ni des ressources adéquates. Il précise aussi que le succès de cette initiative citoyenne ne serait pas advenu sans le soutien de l'État et des entreprises. L'aura symbolique de la cause permet aux entreprises de se prévaloir d'une éthique désintéressée, d'une rhétorique, mais aussi de pratiques civiques dont ont besoin, pour tenir, les faiseurs de néolibéralisme. Toutefois, pour qu'elle soit pleinement opérante, la valeur symbolique de l'action associative doit dénier ses dépendances et ses soutiens économiques et politiques, tant elle repose sur la croyance dans la pureté et l'indépendance des organisations sans but lucratif.

**Jérôme Voiturier:** Notre réseau affirme souvent que comme les autres nous sommes une entreprise, mais nous ne sommes pas une entreprise comme les autres. La non-lucrativité

n'entraîne pas par définition une indifférence aux résultats économiques et n'est en aucune mesure une invitation à une gestion indifférente à la recherche d'un équilibre financier. Mais par l'assèchement des financements publics et plus largement des financements en général, les associations doivent trouver d'autres sources de solvabilisation. L'une des conséquences de cette recherche est dans l'évolution même des profils d'équipe. On voit de plus en plus de structures non lucratives privilégier des profils de recrutement vers des postes de recherche de fonds au détriment des postes traditionnels en lien avec les politiques sociales. Ce mouvement a même créé un marché de « crowdfunding » et a vu le développement dans les écoles de commerce de chaires ou de départements spécialisés dans cette logique.

#### **Union Sociale: Comment les associations peuvent-elles faire valoir leurs spécificités dans la société actuelle ?**

**Matthieu Hély:** Il semble que la période actuelle met en lumière une contradiction entre les pénuries de personnels dans de nombreuses branches professionnelles et l'aspiration utopique à « travailler autrement », c'est-à-dire émancipée de l'exploitation capitaliste dans le cadre de rapports de travail horizontaux. L'enjeu est alors non pas de construire « un îlot de socialisme dans un océan capitaliste », mais bien celui d'élaborer des nouvelles voies d'auto-gouvernement, des perspectives du possible qui repoussent la frontière politique des enjeux rencontrés par les travailleurs associatifs dans le cadre de leur propre travail. Si le monde associatif veut continuer à jouer son rôle politique et ne pas être tout simplement dissous dans le capitalisme néolibé-

ral d'aujourd'hui, alors il doit prendre le travail au sérieux, non pas simplement le « sens » du travail comme on l'entend souvent, mais bien ses conditions matérielles d'organisation, de rémunération, de pouvoir. Si celui-ci veut continuer à jouer son rôle politique aujourd'hui, il doit accepter de politiser le travail et de se le réapproprier dans toute sa matérialité et dans toute sa conflictualité.

**Jérôme Voiturier:** L'évolution du financement entraîne une mise en concurrence qui invite les associations à suivre au plus près les attendus des appels à projets. Ce phénomène a renforcé l'aspect technique du rôle des associations, au détriment de leur capacité à la fois à innover mais aussi à proposer des projets politiques, au sens qui s'intéresse à la vie de la cité. En d'autres termes, la fonction de plaidoyer politique s'affaiblit, alors qu'historiquement le secteur associatif a toujours été dans la construction du lien social, un acteur, force de propositions et à la pointe de nombreuses avancées sociétales. C'est donc en refaisant de la politique, c'est-à-dire en proposant un projet de société riche des valeurs qu'elles portent, que les associations pourront faire valoir leurs spécificités. Elles ne doivent pas subir l'affaiblissement de leur capacité à interpellier, proposer, innover, ce qui les renvoie à un aspect purement gestionnaire de leur activité. Il s'agit, à la fois, de mettre en œuvre des politiques publiques et en même temps d'être les garantes d'une certaine idée de la cohésion sociale. ●

Propos recueillis  
par Antoine Janbon